

# Zone de fermeture du cuivre : vous venez de souscrire à une offre Fibre Pro.

100,00€ HT  
remboursés\*

Pour toute souscription à une offre Fibre Pro  
si vous êtes sur une commune éligible.

Du 31/01/2025 au 09/04/2025

Afin de bénéficier de votre remboursement vous devez :

## 1 Vérifier que vous avez droit à cette demande

- ✓ Vous êtes client professionnel et avez souscrit à une offre internet Pro d'Orange\* entre le **31/01/2025 et le 09/04/2025 inclus**.
- ✓ Votre adresse d'installation se situe dans une commune éligible\*\*
- ✓ Une seule offre différée de remboursement par client (même Siret ou Siren). Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours.

## 2 Préparer les pièces justificatives suivantes :

- Une copie de la 1ère facture internet (papier ou électronique) de votre nouvelle offre Internet Pro Fibre.

## 3 Demander votre remboursement directement sur internet

- ✓ Connectez-vous sur <https://formulaire.odr.orange.fr/14257> ou scannez le QR Code suivant :
- ✓ Sélectionnez votre offre dans la liste proposée.
- ✓ Renseignez votre numéro de compte internet (présent sur votre facture Orange ou sur votre courrier de bienvenue).
- ✓ Scannez ou photographiez vos pièces justificatives. **Si vous nous les adressez depuis votre smartphone, sachez que le temps de téléchargement est en fonction du débit de votre connexion internet. Le poids total des pièces ne doit pas dépasser 8Mo.**



Attention vous avez jusqu'au **09/07/2025** minuit pour nous faire parvenir votre demande de remboursement. Seules les demandes transmises par internet en suivant les indications présentes dans ce document seront traitées.

## 4 Suivre l'avancement de votre dossier

- ✓ L'accusé de réception de votre demande, puis sa validation vous seront confirmés par email.
- ✓ Le montant du remboursement sera déduit sur votre facture Orange Pro dans un délai de 8 semaines après validation de votre demande.

\* Offre valable sous réserve d'éligibilité et de compatibilité technique. Nécessite la location d'une Livebox Pro. Livebox pro Fibre, Livebox pro Fibre 2lignes, Open pro Fibre, Open pro Fibre 2 lignes, Connect pro Fibre, Connect pro Open Fibre, Internet pro Fibre Outre-Mer, Internet pro Fibre Outre-Mer 2lignes, Ligne fixe pro Fibre et Ligne fixe pro Outre-Mer  
\*\* Communes éligibles : <https://reseaux.orange.fr/nos-reseaux/modernisation-des-reseaux/evolution-de-la-telephonie-fixe-et-internet>  
Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant en écrivant à : Orange Service Clients - Gestion des données personnelles - 33732 Bordeaux Cedex 9, en joignant la copie de votre pièce d'identité.

